

Communiqué de presse

Berne, le 23 juin 2021

L'Union suisse des arts et métiers usam exige une nouvelle fois le retour à la situation normale

L'Union suisse des arts et métiers usam salue les nouveaux assouplissements proposés par le Conseil fédéral comme un acte de raison. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse se félicite également que le Conseil fédéral réponde à sa demande d'abolir l'obligation du télétravail. Elle ne comprend toujours pas en revanche pourquoi le Gouvernement maintient l'état de situation particulière. L'usam demande donc le retour à la situation normale et la révocation du mandat de la task force scientifique.

L'usam salue les nouveaux assouplissements, suite logique de la diminution du nombre de cas. L'usam a toujours vivement critiqué le fait que l'abrogation de l'obligation du travail à domicile soit liée à un régime de dépistage au sein des entreprises. Le Conseil fédéral a maintenant donné suite à sa demande de supprimer cette obligation inutile. Il a également répondu à d'autres exigences formulées par l'usam, comme la levée des restrictions imposées aux groupes de personnes dans les restaurants ou la réouverture des salles de danse et des clubs.

Au vu de la situation épidémiologique et des assouplissements d'envergure proposés, il est incompréhensible que le Conseil fédéral maintienne l'état de situation particulière. L'usam exige donc un retour à la normale et la révocation du mandat de la task force scientifique.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.